

## Matériaux de construction

# Les deux chantiers qui doivent révolutionner le secteur

La Fédération des matériaux de construction, qui regroupe plusieurs associations professionnelles, doit signer ce mois-ci le contrat de la structure d'animation de l'écosystème sectoriel dont elle vient de recevoir la mouture finale. Elle attend également l'élection du nouveau bureau de la Fédération nationale des promoteurs immobiliers pour enclencher le projet du plan Maroc Construction 2030. Les deux projets sont censés imprimer une nouvelle dynamique à l'ensemble des filières.

**B**onne nouvelle pour les professionnels des matériaux de construction. La Fédération du secteur (FMC) doit signer ce mois-ci avec le département de l'Industrie le contrat portant création de la structure d'animation de l'écosystème de cette activité. Pour sa première année de démarrage, la structure d'animation sera dotée d'un budget de 3 millions de dirhams. Elle aura également à sa disposition jusqu'à 4 millions de DH par an pendant deux années afin de réaliser différentes études sur le secteur. «C'est vrai que nous avons pris un peu de retard dans la signature de ce contrat. Nous avons demandé, entre temps, quelques modifications et il a fallu procéder à des réajustements avec les différents départements ministériels concernés. Nous venons de recevoir cette semaine la dernière mouture de ce contrat qui sera donc signé ce mois-ci», déclare au «Matin-Éco», David Toledano, président de la FMC. Et ce n'est pas tout. La corporation compte réactiver le projet de plan baptisé Maroc Construction 2030. «C'est un projet qui nous tient trop à cœur. Nous attendons l'élection du prochain président de la Fédération nationale des promoteurs immobiliers (FNPI) qui doit intervenir au courant de ce mois pour pouvoir enclencher les discussions autour de ce projet. C'est un dossier que nous



L'écosystème des industries des matériaux de construction permettra également de générer 10,1 milliards de dirhams de chiffre d'affaires additionnel et pas moins de 2,9 milliards de valeur ajoutée industrielle supplémentaire.

teur dans sa globalité, mais aussi pour le gouvernement parce qu'il permettra aux uns et aux autres d'avoir une visibilité globale sur le marché et sur les projections en termes de besoins en logements et en infrastructures», détaille Toledano.

Rappelons que le Plan Maroc Construction permettra à la profession de quantifier la demande nationale en logements et en infrastructures BTP d'ici 2030 et, partant, de définir les besoins en matériaux de construction à cet horizon. «L'objectif est de pouvoir cadrer nos industries par rapport à un secteur (matériaux de construction, ndlr) qui a beaucoup été investi d'une manière pas anarchique, mais en désordre. L'étude stratégique nous permettra d'établir le plan Maroc Construction à l'horizon 2030», déclarait au «Matin-Éco» le même responsable, lors de l'annonce du projet en novembre 2015 ([www.lematin.ma](http://www.lematin.ma)).

Avec Maroc Construction et le contrat de performance signé en mars 2016, la profession devra avoir bâti les bases d'une nouvelle dynamique de développement. Concrètement, l'écosystème industries des matériaux de construction (cinq filières : préfabriqué

céramique, marbre, acier et ciment) devra permettre d'ici 2020, la création de 28.000 emplois additionnels pérennes dont 16.000 directs. Il permettra également de générer 10,1 milliards de DH de chiffre d'affaires additionnel et pas moins de 2,9 milliards de valeur ajoutée industrielle supplémentaire. Autres fruits attendus : plus de 4,8 milliards de DH d'impact positif sur la balance commerciale dont 3,5 milliards liés à l'export et 1,3 milliard à la substitution des importations.

À cela s'ajoute un investissement supplémentaire de près de 2,75 milliards de dirhams dans le secteur. L'accompagnement prévu par l'État à travers le contrat de performance comprend tout un arsenal de mesures dont un accès au foncier à prix «attractifs» avec la mise à disposition de 210 hectares de foncier locatif et la mise en place d'un plan de formation couvrant 100% des besoins des écosystèmes. Sans oublier la mise en place d'une démarche gouvernementale conjointe pour la gestion des carrières de marbre et un soutien proactif des investisseurs dans la valorisation des déchets ménagers. ■